

«Connaissances sur les amphibiens»

Du 24 au 25 Mai 2021



(photo : P. Ribeyre)

Hébergeant plus de moitié des espèces présentes en France, l'Auvergne est une zone d'importance majeure pour la conservation des amphibiens. Salamandre, tritons, grenouilles...venez vous initier à leur reconnaissance, vous spécialiser sur cette faune méconnue et participer, à travers ces deux journées de formation technique, à l'observatoire des amphibiens en massif central.

Objectifs de la formation :

- Acquérir des connaissances sur la biologie des principales espèces d'anoures et d'urodèles
- Mieux percevoir les enjeux de leur conservation
- Connaître et expérimenter sur le terrain les différents critères de reconnaissance des amphibiens (techniques de détermination)
- Echanger sur différentes techniques d'étude et protocoles de suivi de population d'amphibiens
- Rencontrer et échanger sur cette thématique.

Contenu et démarche envisagée :

Présentation de l'observatoire des amphibiens en massif central

Apports théoriques en salle : approche de la systématique, présentation des principales espèces et des particularités de leurs biotopes

Sortie sur le terrain en journée (travail sur la détermination des larves, expérimentation du protocole de suivi)

Sortie en nocturne (observation, capture, détermination, expérimentation du protocole de suivi des amphibiens)

Public visé par cette formation :

Techniciens, gardes-nature, gestionnaires d'espaces naturels

Animateurs en éducation à l'environnement, formateurs

Individuels et naturalistes désireux de se spécialiser

Encadrement de la formation :

Laurent LONGCHAMBON, écologue au CPIC Clermont-Dômes, animateur de l'Observatoire des amphibiens dans le Puy de Dôme

Lieu(x) de la formation :

Maison des espaces naturels sensibles (Maison des ENS) sur le site de la forêt de la Comté, commune de Sallèdes.

« Connaissance des amphibiens »	
Durée (volume horaire)	14 heures
Dates	24 et 25 Mai 2021
Horaires	9h-12h30 / 13h30-16h30 + horaires en soirée
Matériels à prévoir par les participants	Petit sac à dos, tenue adaptée pour une sortie sur le terrain, bottes, lampes de poche et lotion anti-moustique
Hébergement - restauration	Non pris en charge par le CPIE Clermont-Dômes A la charge des participants, nous contacter si besoin.

Tarif de la formation :

Gratuité des frais pédagogiques

Les frais pédagogiques des 2 journées de formation sont pris en charge, dans leur intégralité, par le Conseil Départemental du Puy de Dôme.

Seuls les frais de repas et d'hébergement restent à la charge des participants.

Ce tarif comprend :

L'ensemble des frais pédagogiques et d'inscription, l'encadrement des 2 journées par un formateur spécialisé du CPIE Clermont-Dômes, la mise à disposition de matériel pédagogique et de la documentation, les frais de déplacement et selon les cas les frais de restauration et d'hébergement.

Le CPIE Clermont-Dôme étant un organisme de formation agréé et référencé DATADOCK, une prise en charge des frais reste possible dans le cadre de la formation professionnelle des salariés (plan de formation, CPF) et/ou par pôle emploi pour les demandeurs d'emploi. Des facilités de paiements (paiement en plusieurs fois) pourront être envisagées en cas d'autofinancement.

Contact renseignements :

Benoit Fabre : bfabre@cpie63.fr

Laurent LONGCHAMBON : llongchambon@cpie63.fr

Inscription à la formation :

Bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner (par courrier ou version informatique)

CPIE Clermont-Dômes

1 route des colonies – Theix 63122 ST GENES CHAMPANELLE

04 73 87 35 21 cpie-clermont-domes@wanadoo.fr

Inscription obligatoire avant le 14 Mai / Nombre de places limité